

Conférence de presse du 19 août 2025
« Revendications salariales pour 2026 »

2 % de salaire en plus : pour couvrir les coûts, reconnaître le travail, stabiliser la conjoncture

Exposé de Thomas Bauer, responsable de la politique économique de Travail.Suisse

Après une crise historique, une reprise des salaires réels se dessine depuis 2024. Or les rémunérations n'ont toujours pas retrouvé leur niveau des années 2020 et 2021. Au point que les salaires ont quasiment stagné depuis dix ans. Contrairement au coût de la vie. Surtout, indépendamment de l'inflation, la hausse massive des primes d'assurance-maladie entraîne pour les travailleuses et travailleurs un lourd surcroît de coûts, grevant en particulier le budget des familles de la classe moyenne. Il est d'autant plus important que les gains de productivité en hausse des entreprises fassent l'objet d'une répartition équitable. Une augmentation des salaires de 2 % permettrait de couvrir une partie de la hausse du coût de la vie et de garantir aux travailleuses et travailleurs une participation adéquate au processus de création de valeur. Face à la crise actuelle qui secoue l'économie mondiale, il est plus important que jamais de renforcer la demande intérieure par des hausses de salaire.

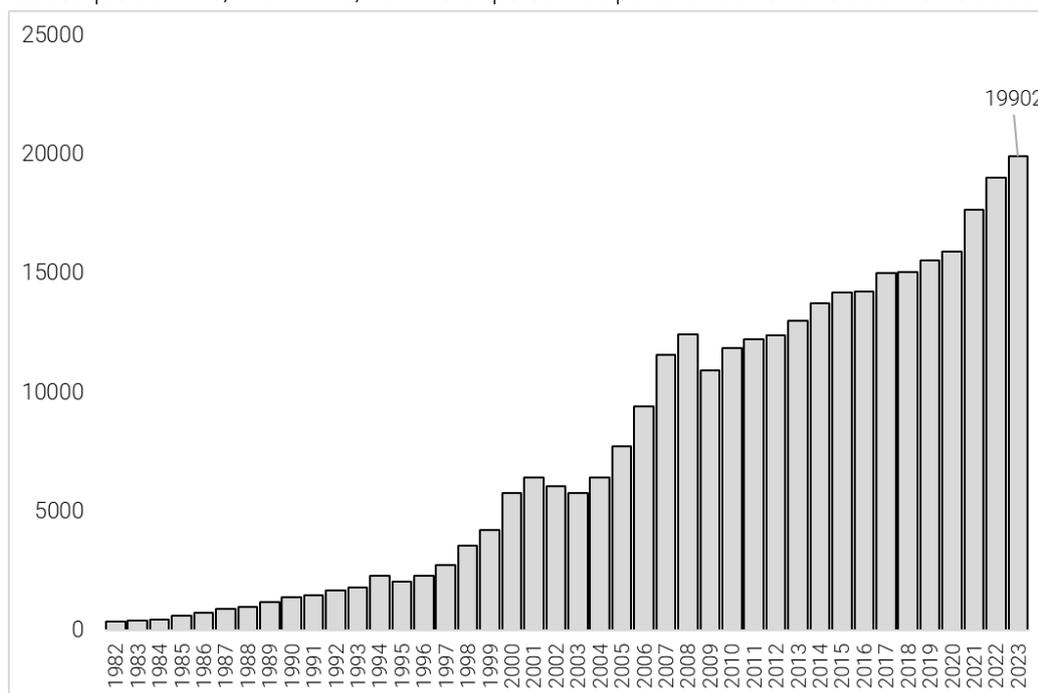
À peine le président américain Trump avait-il annoncé la mise en place de droits de douane arbitraires et exorbitants sur les exportations suisses aux États-Unis que l'Union suisse des arts et métiers (USAM) revendiquait des réformes en profondeur du marché intérieur, des baisses d'impôts, des coupes dans la sécurité sociale, et surtout que le travail soit à nouveau récompensé.

J'aborderai dans un instant la manière dont ces dernières années, les salaires réels et le coût de la vie ont évolué pour les travailleuses et travailleurs normaux. Mais auparavant, je tiens à rappeler ceci :

Au cours des 30 à 40 dernières années, le travail a été bien plus généreusement récompensé dans certains cas que dans d'autres. Par exemple, le nombre de personnes percevant un salaire plus élevé que nos conseillères et conseillers fédéraux a progressé de 5445 % en 40 ans.

Évolution du nombre de personnes gagnant davantage qu'un conseiller fédéral ou une conseillère fédérale

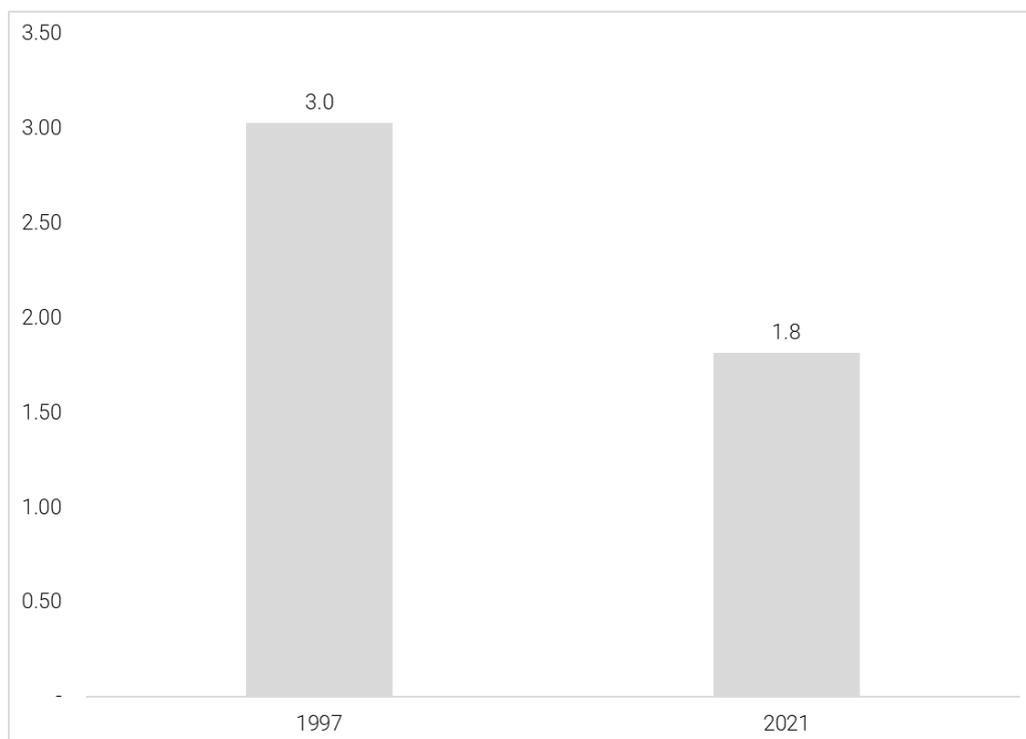
Statistique de l'AVS, 1982-2023, nombre de personnes percevant un salaire d'au moins 500 000 francs



Le « travail » d'une petite élite a encore davantage porté ses fruits, à en juger par la répartition de la fortune en Suisse. Entre-temps, 1,8 % de la population suisse détient la moitié de la fortune totale du pays.

Pourcentage de la population détenant ensemble plus de la moitié de la fortune imposée en Suisse

Administration fédérale des contributions, statistique de la fortune imposée pour l'ensemble de la Suisse, en %



Il est bien clair que la performance et le travail doivent être récompensés financièrement, mais pour tout le monde. Or ce n'est pas le cas aujourd'hui. En Suisse aussi, la situation est critique : alors que certain-e-s ne savent plus quoi faire de leur argent, d'autres doivent se faire tout petits afin de conserver leur emploi.

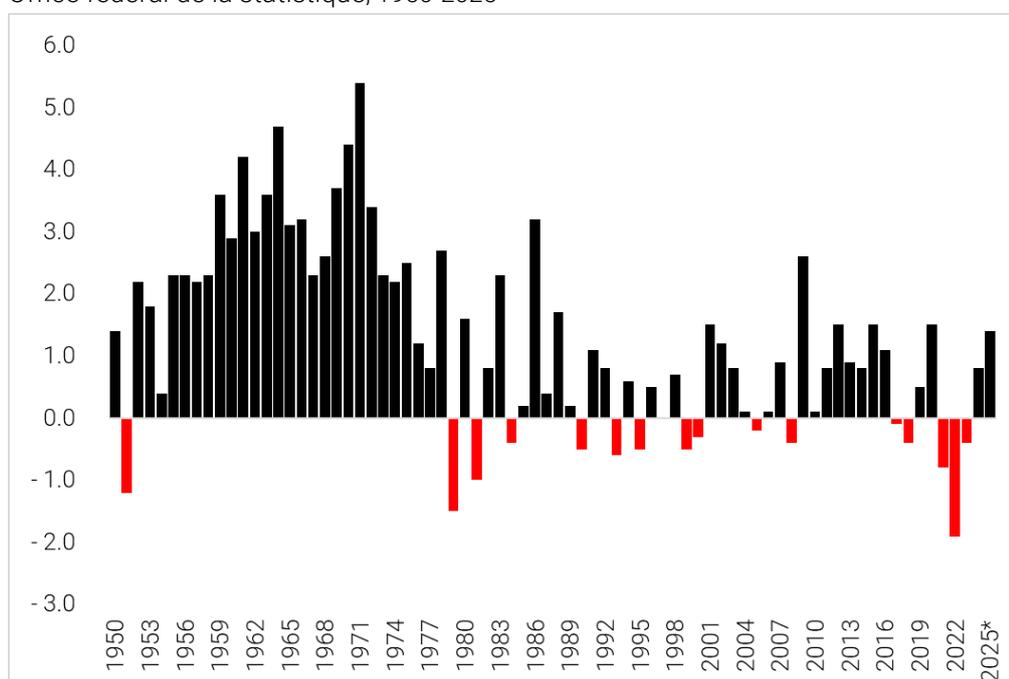
J'en arrive à l'évolution des salaires et du coût de la vie des travailleuses et travailleurs ordinaires, soit des personnes qui contribuent le plus à la prospérité de la Suisse.

Légère reprise des salaires réels – stagnation au cours des dix dernières années

L'évolution des dernières années a été bien moins rose pour les travailleuses et travailleurs ordinaires. Car la hausse des prix à la consommation a grignoté leurs salaires réels, notamment dans les branches et les entreprises dépourvues de partenariat social. Ce n'est qu'en 2024 que s'est amorcée la lente reprise qui devrait se poursuivre cette année.

Évolution historique des salaires réels – croissance d'une année à l'autre, 1985-2025

Office fédéral de la statistique, 1950-2025

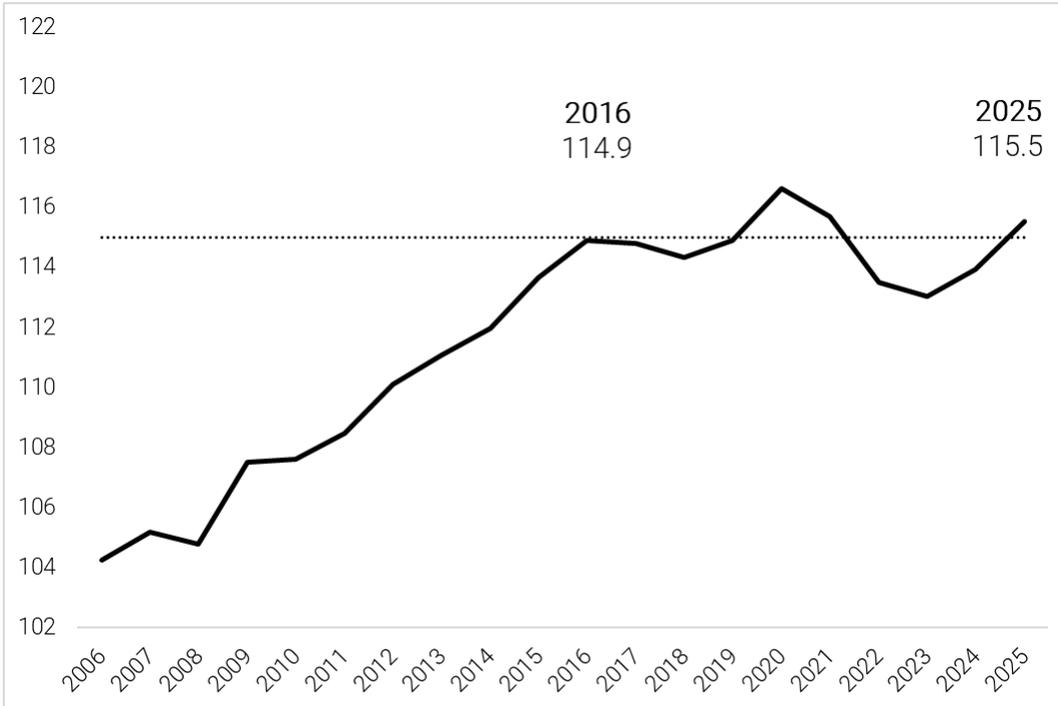


*Salaires réels en 2025 : UBS Outlook Suisse 2025 (1,4 %) ; prévision d'inflation conditionnelle de la Banque nationale suisse de juin 2025 (0,2 %)

Les salaires réels ne sont ainsi que légèrement en dessous de leur niveau de 2020 et 2021, et à peine plus élevés qu'en 2016. Les salaires réels en Suisse ont donc pour ainsi dire stagné au cours des dix dernières années.

Évolution des salaires réels 2006-2025

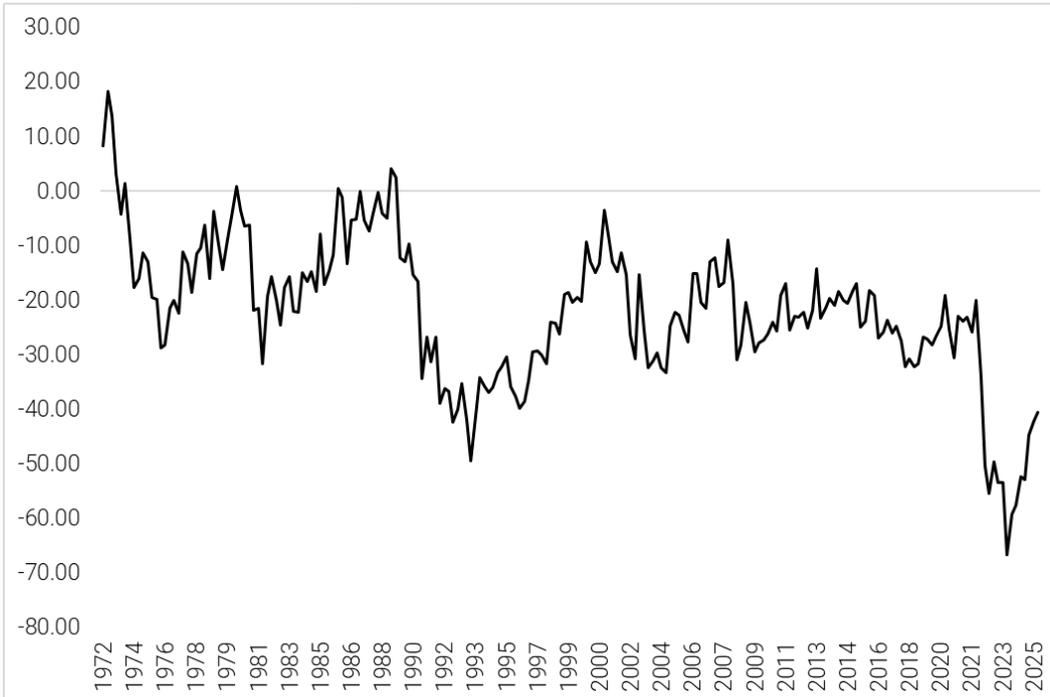
Office fédéral de la statistique, 2006-2025, indice



Même si la situation financière des ménages s’est améliorée sous l’effet de la reprise, elle demeure bien inférieure à son niveau des 30 années précédentes. Elle est donc tout sauf positive, surtout si l’on considère la forte hausse du coût de la vie depuis 2022.

Climat de consommation – situation financière des douze derniers mois

Secrétariat d’État à l’économie (SECO), 4^e trimestre 1972 au 3^e trimestre 2025



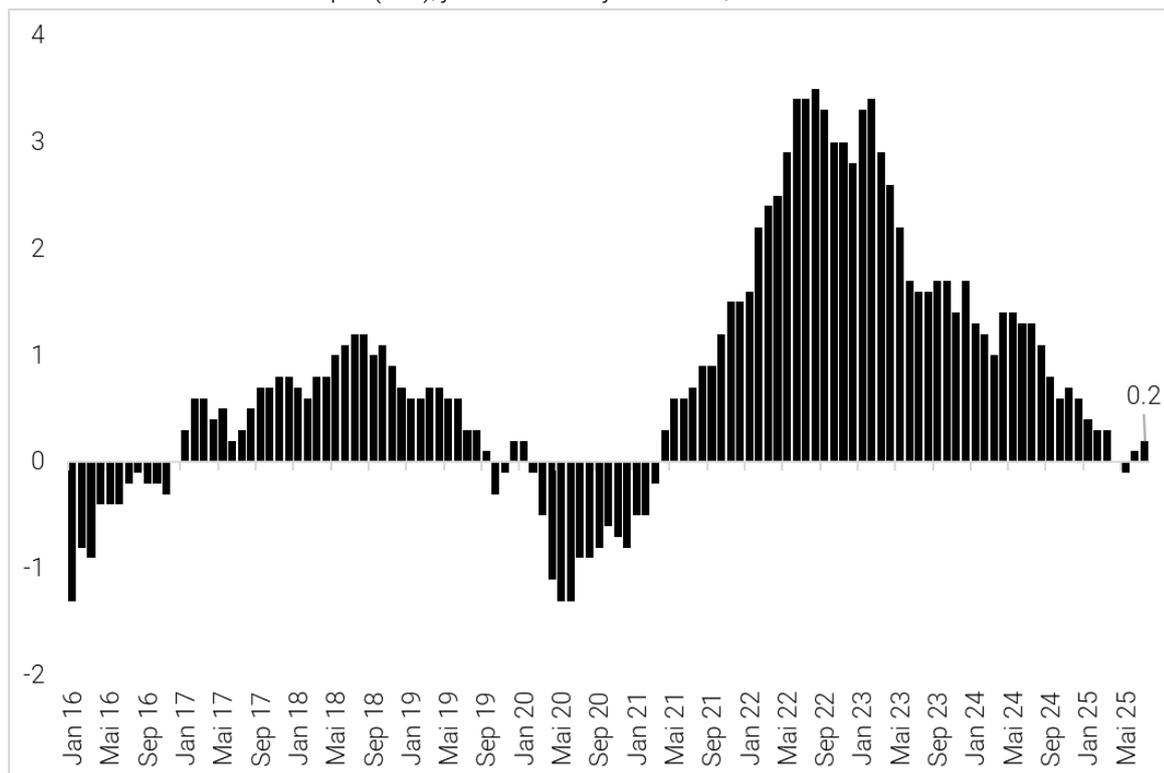
Les personnes interrogées lors de l'enquête sur le climat de consommation devaient répondre à la question suivante : « À votre avis, comment s'est développé le budget de votre ménage au cours des 12 derniers mois ? »

Moindre pression sur les prix – hausse constante du coût de la vie

La pression sur les prix à la consommation s'est relâchée cette année. Travail.Suisse s'attend ainsi à un taux d'inflation de 0,2 % en 2025. Soit nettement moins que les années précédentes. Mais tandis que les prix de l'énergie sont en baisse, les loyers poursuivent leur vigoureuse hausse. Un vrai casse-tête notamment pour les jeunes à la recherche d'un premier logement et pour les personnes contraintes à déménager plus tard.

Indice suisse des prix à la consommation – variation par rapport au même mois de l'année précédente

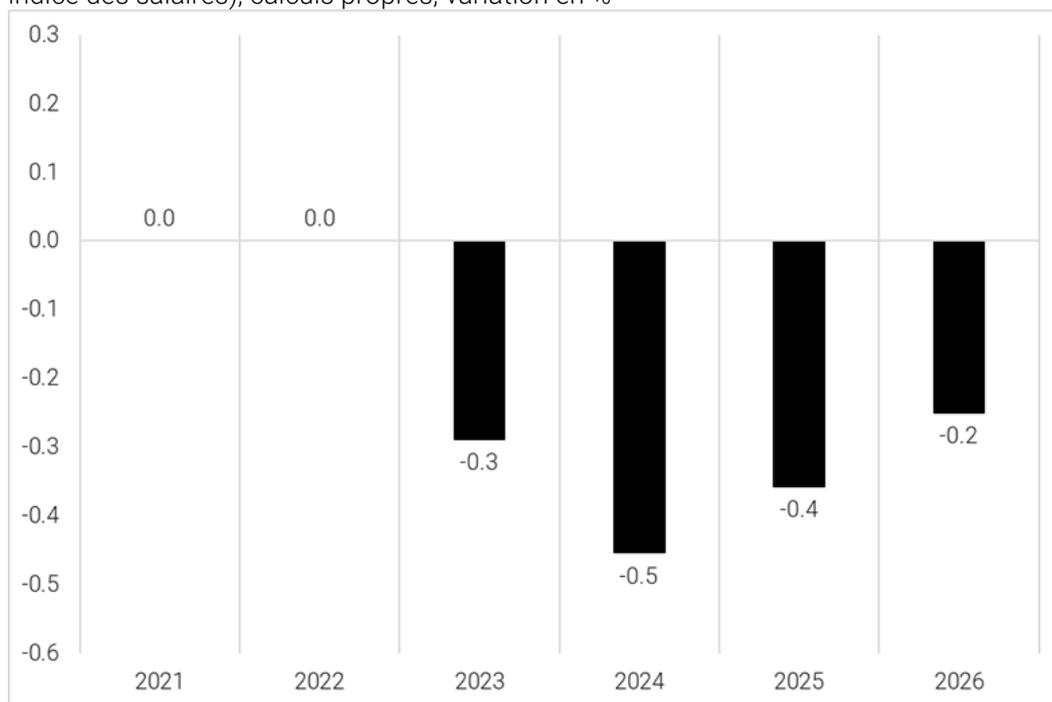
Office fédéral de la statistique (IPC), janvier 2016 à juillet 2025, variation en %



Aucune amélioration ne s'annonce par ailleurs pour les coûts des primes d'assurance-maladie, absentes de l'indice des prix à la consommation. Entre 2022 et 2026, leur renchérissement aura englouti 1,4 % du salaire d'une travailleuse ou d'un travailleur adulte célibataire.

Prime d'assurance-maladie : réduction du revenu moyen d'une personne adulte sous l'effet du renchérissement moyen de la prime d'assurance-maladie

Office fédéral de la santé publique (prime moyenne pour les adultes), Office fédéral de la statistique (LSE, indice des salaires), calculs propres, variation en %



Ces coûts viennent s'ajouter au renchérissement des biens de consommation, qui avoisinera probablement 6,7 % entre 2022 et 2026. L'inflation a déjà fait l'objet d'une compensation partielle au cours des dernières années. Des accords salariaux parfois acceptables ont ainsi parfois vu le jour, notamment dans les branches caractérisées par un partenariat social bien développé. Mais en moyenne, le retard salarial devrait encore atteindre presque un pour-cent en fin d'année 2026. D'où, pour les salarié-e-s célibataires, un manque à gagner de 2,2 % entre 2022 et fin 2026, en termes de pouvoir d'achat.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2025	2022-2026
Primes d'assurance maladie	0.0	0.0	-0.3	-0.5	-0.4	-0.2	- 1.1	- 1.3
Inflation	-0.6	-2.8	-2.1	-1.1	-0.2	-0.5	- 6.8	- 6.7
Hausses de salaire	-0.2	0.9	1.7	1.8	1.4		+5.6	+5.8
Total							-2.3	-2.2

Quant aux familles, elles souffrent davantage encore des coûts dus à l'inflation non compensée et au renchérissement des primes d'assurance-maladie. Les primes obligatoires des enfants ont beau être plus basses et avoir moins renchéri ces dernières années, les familles doivent s'attendre à une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 3 % au total jusqu'à fin 2026. Outre des augmentations de salaire substantielles, les

réductions de primes et des allocations pour enfants plus élevées revêtent dès lors une grande importance pour les familles en Suisse.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2025	2022-2026
Primes d'assurance maladie	0.0	0.0	-0.4	-0.7	-0.6	-0.4	-1.7	-2.1
Inflation	-0.6	-2.8	-2.1	-1.1	-0.2	-0.5	-6.8	-6.7
Hausses de salaire	-0.2	0.9	1.7	1.8	1.4		+ 5.6	+ 5.8
Total							-2.9	-3.0

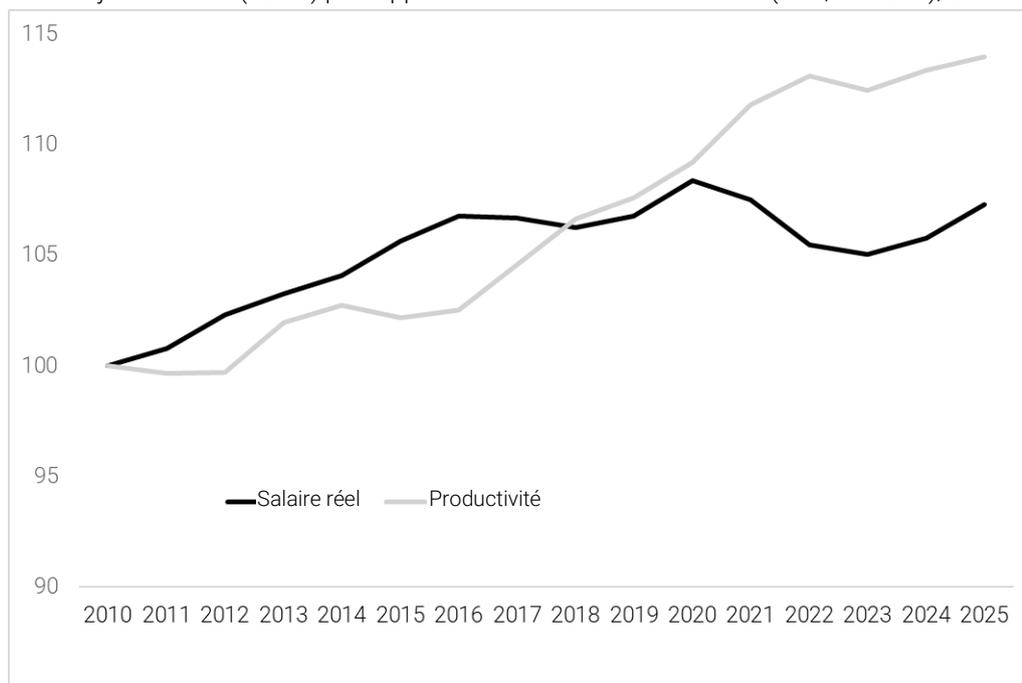
Stagnation des salaires réels malgré une productivité en hausse – les travailleuses et travailleurs n’obtiennent plus leur juste part des bénéfices

L'évolution des salaires dépend en principe de deux facteurs, soit d'une part l'évolution des prix à la consommation et, d'autre part, la productivité d'ensemble de l'économie, autrement dit ce que gagnent les employeurs par heure de travail effectuée.

Les salaires réels et la productivité ont plus ou moins évolué au même rythme entre 2010 et 2020. Le retard salarial a été minime durant cette période. Par moments, les salaires réels ont même davantage progressé que la productivité. Or ce n'est plus le cas depuis 2019 environ. Alors même que la productivité continuait de s'améliorer, les salaires réels ont globalement stagné.

Évolution de la productivité et des salaires réels, 2010-2025

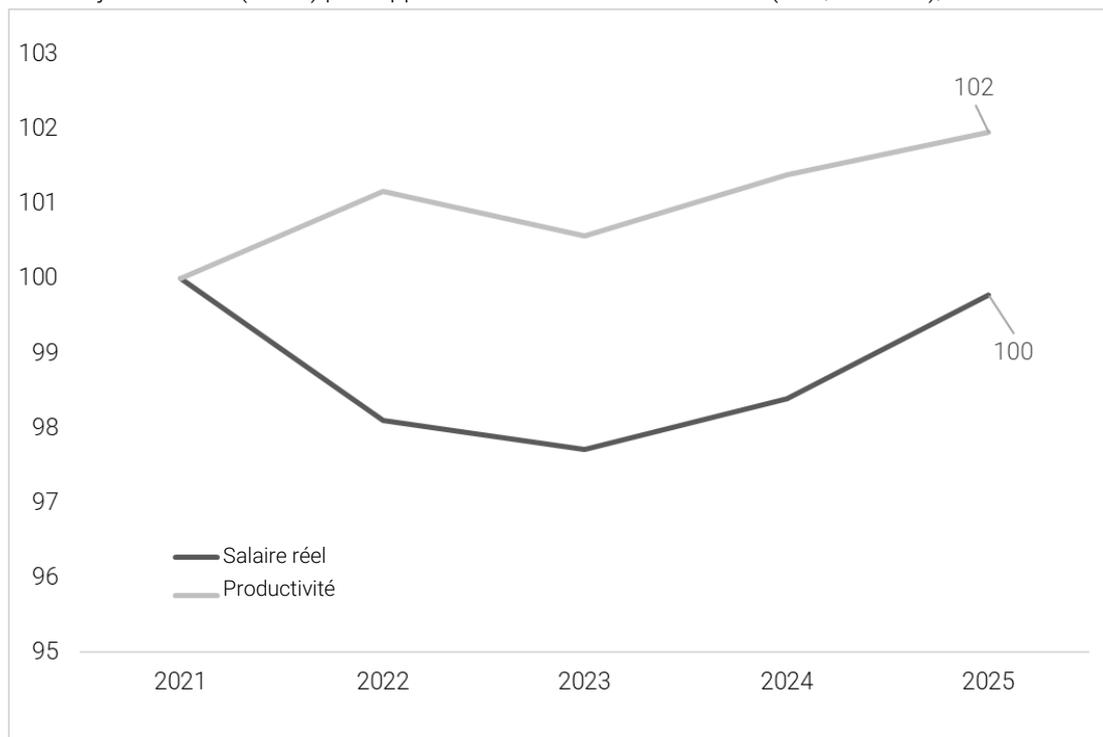
Valeur ajoutée réelle (SECO) par rapport au volume effectif du travail (OFS, SVOLTA), 2010-2025



Le tableau est un peu plus nuancé si l'on s'en tient aux cinq dernières années. Or quoi qu'il en soit, les salaires réels affichent un retard d'environ deux points de pourcentage sur la productivité. Les employeurs ont par conséquent gagné toujours plus par heure de travail effectuée, sans que les salarié-e-s obtiennent leur juste part de ces bénéfices supplémentaires.

Évolution de la productivité et des salaires réels, 2010-2025

Valeur ajoutée réelle (SECO) par rapport au volume effectif du travail (OFS, SVOLTA), 2010-2025



Bilan

J'en arrive à ma conclusion. Tant cette année que la précédente, les salaires ont rebondi après une grave crise du pouvoir d'achat. La situation n'est donc plus aussi sombre qu'il y a deux ou trois ans. En outre, les prix à la consommation devraient augmenter beaucoup moins fortement en 2025 et en 2026. Les salaires restent toutefois à la traîne et les défis liés au coût de la vie demeurent de taille. Cela tient notamment à la hausse continue des primes d'assurance-maladie et au renchérissement des loyers.

Des augmentations de salaire d'au moins 2 % en moyenne pour l'année 2026 mettraient fin au retard salarial, tout en garantissant une participation adéquate aux gains de productivité. L'objectif des négociations salariales de cette année reste ainsi le maintien du pouvoir d'achat, et on ne peut assimiler la revendication formulée à une hausse du pouvoir d'achat.

La hausse incessante du coût de la vie s'apparente à une spirale infernale. Sans augmentations salariales, le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs ordinaires ne cessera de diminuer, et à plus forte raison celui des familles de la classe moyenne. Outre les augmentations de salaire demandées, il faudra donc adopter d'autres mesures politiques ciblées, à commencer par une hausse des allocations familiales pour soulager efficacement les familles de la classe moyenne.

Comme je l'ai indiqué au début, il serait aisément possible de davantage soutenir financièrement les familles, par exemple en augmentant la progressivité de l'impôt sur le revenu ou en majorant l'impôt sur la fortune. Car la Suisse a plus que jamais besoin, dans le contexte économique mondial d'aujourd'hui, d'une solide classe moyenne et d'un pouvoir d'achat robuste, à même de stabiliser l'économie par la demande intérieure, en lieu et place d'une aristocratie surpayée et concentrant entre ses mains la fortune du pays.